



Condat sur Ganaveix



Mairie :

76 place de la mairie

19140 Condat sur Ganaveix

05.55.73.21.01

mairie.condat@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12 et de 13h30 à 16h30

Samedi : 10h à 12h

Bulletin Municipal

2021

n° 26

La parution tardive de l'édition 2021 relève de circonstances exceptionnelles





Mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Tout d'abord, en ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères de réussite et de bonne santé pour 2022.

Mes premières pensées seront à l'égard de toutes les familles qui ont perdu un des leurs au cours de 2021, soit suite à l'âge, la maladie, mais aussi à ce fléau qu'est le Coronavirus actuellement.

Nous vivons aujourd'hui dans un contexte sanitaire délicat, avec la perte de nos repères, de convivialité fortement entamée et trop de privations dans la vie quotidienne, voire dans la vie professionnelle.

Espérons toutes et tous le retour à la normale au plus vite.

Au cours de l'année 2021, la vie municipale a connu de nombreux bouleversements avec de nouvelles élections.

Je tiens à remercier tous les anciens conseillers municipaux qui m'ont accompagné et soutenu pour de nombreux projets structurants comme l'aménagement du bourg, la restauration de l'église, la restauration des ponts sur la voirie communale, le renforcement du réseau Eau Potable, la rénovation du château d'eau de l'Hort, de la station de pompage de l'Angle, sans oublier la voirie et la toiture de la mairie, et ce sans augmentation de la fiscalité.

Une nouvelle équipe va maintenant fixer les priorités de développement de notre commune.

Nous vivons dans un monde où l'évolution des charges de fonctionnement est sensible, avec sans cesse de nouvelles réglementations.

Je compte sur la sagesse et le bon sens de tous pour une gestion saine et raisonnée des priorités et ce dans l'intérêt général.

N'oublions pas non plus l'évolution des services dans les communautés de communes.

La coopération est indispensable pour la gestion des services communautaires, services impossibles à mettre en place de manière isolée.

Faisons au mieux pour améliorer le quotidien de nos administrés.

Merci à toutes et à tous

Et bonne lecture de ce bulletin

Lettre des élus

Condatoises, Condatois,

L'année écoulée a été marquée par la continuité de la crise sanitaire qui a freiné la vie économique et sociale, locale et nationale.

Nous pensons à toutes les familles touchées par cette pandémie ou qui ont perdu un être cher.

Souhaitant travailler en harmonie réciproque avec le maire et les employés communaux, que nous saluons pour leur disponibilité et leur travail, nous remercions les électeurs de nous avoir massivement accordé leur confiance.

C'est avec tous les Condatois que nous déciderons de notre avenir commun.

Les priorités du Conseil Municipal s'orienteront vers :

la réhabilitation et la valorisation du patrimoine communal (commerces, logements, école)

l'entretien de la voirie et la sécurisation du bourg et de l'école

l'aménagement d'un espace loisirs dans le bourg

la recherche d'alternatives au chlore dans l'eau

Les projets envisagés se feront dans le souci de développer l'attractivité de la commune et donc de profiter à tous les Condatois .

L'ouverture vers les structures extérieures (inter-communalité, département ou région) permettra d'obtenir des soutiens pour mener à bien les programmes dans le respect des contraintes tant financières qu'environnementales.

Nous sommes disponibles et à l'écoute de vos propositions ;

Rendez-vous sur le site de la commune : <https://www.condat-sur-ganaveix.fr>

Le Conseil Municipal et l'équipe communale, vous présentent, même un peu tardivement , leurs meilleurs vœux pour une année 2022 animée et conviviale.

L'Equipe du Conseil Municipal

Notre conseil municipal

M. le Maire

Michel PLAZANET



Claire NONY
1ère adjointe



Jacques WARTEL
2ème adjoint



Pierre LOFFICIAL



Michel DESSENNE



Serge CHASSAGNE



Alexis DROUET



Marie-Françoise DUPUY



Jean-Claude JABEAU



Ghislaine LAVAUD-



Martin MOLLE

Composition des différentes commissions municipales

AFFAIRES SCOLAIRES

Président : Michel PLAZANET
Michel DESSENNE
Ghislaine LAVAUD STOTE

TRAVAUX

Président : Michel PLAZANET
Pierre LOFFICIAL
Jacques WARTEL
Martin MOLLE
Jean-Claude JABEAU

AIDE SOCIALE

Président : Michel PLAZANET
Ghislaine LAVAUD STOTE
Michel DESSENNE
Marie-Françoise DUPUY

CULTURE COMMUNICATION

Président : Michel PLAZANET
Ghislaine LAVAUD STOTE
Michel DESSENNE
Marie-Françoise DUPUY

AGRICULTURE

Président : Michel PLAZANET
Martin MOLLE
Alexis DROUET
Jean-Claude JABEAU
Jacques WARTEL

FINANCES

Président : Michel PLAZANET
Claire NONY
Martin MOLLE
Alexis DROUET
Jacques WARTEL
Marie-Françoise DUPUY

EAU

Président : Michel PLAZANET
Claire NONY
Martin MOLLE
Alexis DROUET
Pierre LOFFICIAL
Jean-Claude JABEAU
Serge CHASSAGNE

TOURISME LOISIRS

Président : Michel PLAZANET
Claire NONY
Marie-Françoise DUPUY
Jacques WARTEL
Michel DESSENNE

SERVICES TECHNIQUES

Président : Michel PLAZANET
Pierre LOFFICIAL
Jacques WARTEL

DELEGUES INTERCOMMUNAUX

SIRTOM

Président : Michel PLAZANET
Michel DESSENNE (suppléant)

S.I.A.V.

Alexis DROUET (titulaire)
Jacques WARTEL (suppléant)

SYNDICAT ELECTRIFICATION

Président : Michel PLAZANET
Serge CHASSAGNE
Alexis DROUET (suppléant)

Président : Michel PLAZANET Claire NONY (délégués aux communes)

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	698 803,72€	446 496,36€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	---	---
Résultat reporté		252 307,36€
TOTAL	698 803,72€	698 803,72€
INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	110 974,92€	135 272,86€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	188 796,00€	66 390,00€
Résultat reporté	-----	98 108,06€
TOTAL	299 770,92€	299 770,92
TOTAL DU BUDGET	998 574,64€	998 574,64€

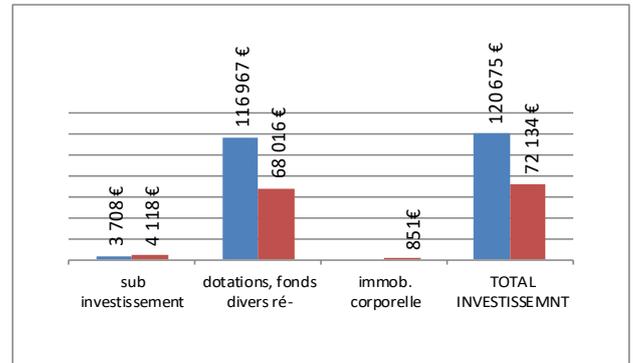
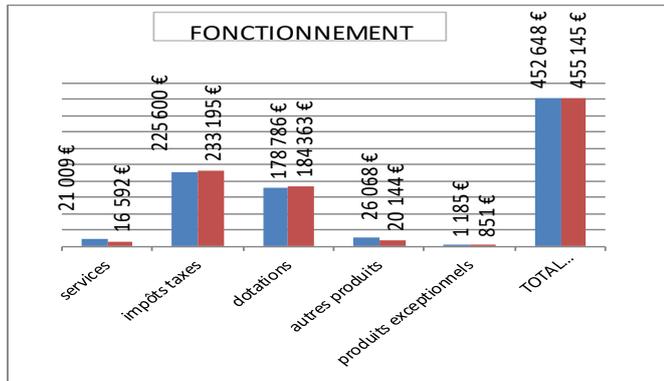
Principales dépenses d'investissement retenues sur le budget 2021 :

- Remplacement Vidéo Projecteur interactif de l'école : 3 500€
 - ◆ Voirie 2021 : 45 000€
 - ◆ En prévision :
- WC publics accessibles aux personnes à mobilité réduite : 18 000€
 - Travaux isolation salon de coiffure : 12 000€

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (recettes)

FONCTIONNEMENT	2019	2020
services	21 009 €	16 592 €
impôts taxes	225 600 €	233 195 €
dotations	178 786 €	184 363 €
autres produits	26 068 €	20 144 €
produits exceptionnels	1 185 €	851 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	452 648 €	455 145 €

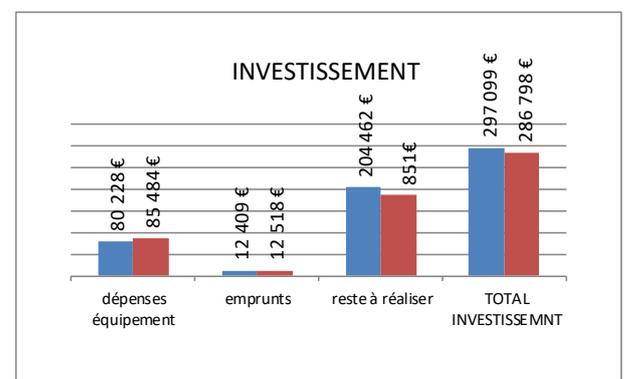
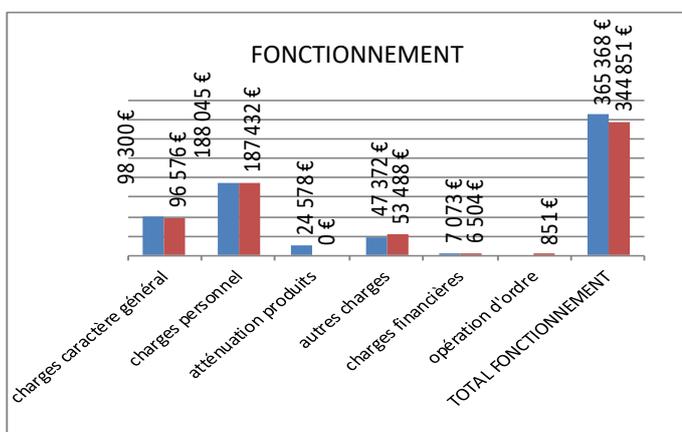
INVESTISSEMENT	2019	2020
sub investissement	3 708 €	4 118 €
dotations, fonds divers ré-	116 967 €	68 016 €
immob. corporelle		851 €
TOTAL INVESTISSE-	120 675 €	72 134 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (dépenses)

FONCTIONNEMENT	2019	2020
charges caractère général	98 300 €	96 576 €
charges personnel	188 045 €	187 432 €
atténuation produits	24 578 €	0 €
autres charges	47 372 €	53 488 €
charges financières	7 073 €	6 504 €
opération d'ordre		851 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	365 368 €	344 851 €

INVESTISSEMENT	2019	2020
dépenses équipement	80 228 €	85 484 €
emprunts	12 409 €	12 518 €
reste à réaliser	204 462 €	188 796 €
TOTAL INVESTISSE-	297 099 €	286 798 €



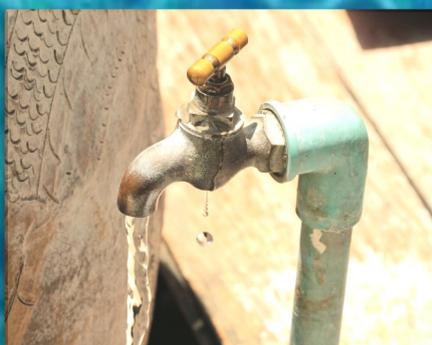
Au vu des résultats 2020 et des reports de l'exercice 2019, il apparaît :
 un excédent de 276 605,30 € sur la section fonctionnement
 un besoin de financement pour la section investissement de 24 297,94 €
 ce qui fait ressortir un solde positif de 252 307,36 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Au vu des résultats 2020, il apparaît :
un excédent de 4 540,06 € sur la section fonctionnement
ce qui fait ressortir un solde positif de 4 540,06 €

BUDGET EAU

Au vu des résultats 2020, il apparaît :
un excédent de 39 169,94 € sur la section fonctionnement
ce qui fait ressortir un solde positif de 39 169,94 €



Projets investissement 2021	TTC
diagnostic adduction eau potable	10 626 €
TOTAL	10 626 €

Et sur les restes à réaliser 2020 : achat de pompes et groupes 20 303,00 €

RELEVÉ COMPTEURS D'EAU

RAPPEL : Un courrier sera déposé dans la boîte aux lettres des abonnés qui ne peuvent pas être joints, leur demandant de bien vouloir communiquer en mairie, leur index de consommation à l'aide du talon détachable.

Pour les abonnés n'ayant pas fait connaître leur consommation, celle-ci sera facturée selon une estimation calculée sur une consommation moyenne des 3 dernières années.

Si au printemps 2022, vous devez vous absenter un long moment, n'hésitez pas à communiquer votre consommation en mairie.



Il est important de signaler en mairie votre déménagement ou emménagement afin que la liste des abonnés reste à jour pour les relevés suivants.

SUBVENTIONS

Bibliobus de la Corrèze	100€	Comice Agricole Cantonal	100€
Jeunes Agriculteurs	80€	Association des Pêcheurs d'Uzerche	100€
Centre Anticancéreux de la Corrèze	80€	A.D.A.P.E.I. de la Corrèze	30€
Association des Parents d'Elèves de Condat	600€	Prévention Routière	50€
Société Communale de Chasse	500€	U.S.E.P	100€
Association de Faugeras	400€	F.A.L. de la Corrèze	30€
F.N.A.C.A. de Condat	100€	Pupilles des Sapeurs Pompiers	30€
Anciens Combattants de Condat	100€	Moto Club Uzerchois	50€
Gym Loisirs	100€	Comité des fêtes	500€
Amicale des Pompiers d'Uzerche	200€	Collège Uzerche	100€
Jeunesses Musicales de France	100€	Club Basket Uzerchois	100€
		Association sclérose en plaque	80€
		Secours Populaire	100€

TARIFS COMMUNAUX

<p><u>Location Salle des Fêtes à partir du 01/01/2021</u></p> <p>Personnes domiciliées sur la commune : 180€</p> <p>Personnes hors commune : 250€</p> <p>Location vaisselle : 20€</p>	<p><u>Cimetière :</u> Creusement fosse simple : 100€</p> <p style="padding-left: 40px;">Creusement fosse double 150€</p> <p style="padding-left: 40px;">Ouverture caveau : 65€</p> <p style="padding-left: 40px;">Exhumation + inhumation : 160€</p> <p>Concession : 16€ le m²</p>
<p><u>Cantine Scolaire : à partir du 01/09/2021</u></p> <p>Enfants : 2.80€</p> <p>Adultes : 5.00€</p>	<p><u>Garderie Scolaire :</u></p> <p>1er enfant : 3.00€ / jour</p> <p>2ème enfant et plus : 2.00€ / jour</p>
<p><u>Bascule Publique :</u> 3€</p>	<p><u>Terrain de Tennis :</u></p> <p>5€ de l'heure ou abonnement : 50€ par an / joueur</p>
<p><u>Assainissement :</u> pour 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 0 à 500 m³ : 0.63€/m³ • Plus de 500 m³ : 0.76€/m³ • Abonnement : 33,60€ (au 1er janvier 2021) 	<p><u>Eau :</u> consommation 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 0 à 200 m³ : 0.84€ / m³ • Plus de 200m³ : 0.79€ / m³ • Abonnement : 63€

Taux des taxes directes locales votées pour 2021:

Foncier bâti :	29.35%	(taux communal 8% + taux départemental 21.35%)
Foncier non bâti ;	55.28%	(2015 : 55.28%)

TRAVAUX



TRAVAUX VOIRIE 2021 :

Chemin du Roc du Coucou :	8 500 €
Chemin rural de Châtain et impasse des Chats :	4 461 €
Voie communale de Vernéjoux :	3 307,50 €
La Chassagne et impasse du pont du Mas :	4 457,30 €
Voie communale du Mons :	3 528 €
Le Mons (côté ferme) :	5 356,20€
Voie communale de Chaleix :	5 409,60 €
Les 4 Charraux :	23 565 €
Village du Chedal :	2 933,40 €

Réalisé	En cours
X	
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X

TRAVAUX ECOLE :

Peinture préau et salle de classe, changement radiateurs	4 700 €
Changement du vidéoprojecteur interactif :	3144 €

X	
X	

TRAVAUX MULTIPLE RURAL :

Remise aux normes :électricité , de toiture, chauffage, changement cuve à fuel et pompes à carburant pour un montant de 15 290€

X	
---	--

TRAVAUX AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX :

Changement radiateurs mairie et salon de coiffure 1 900€

X	
---	--

Travaux surpresseur de Prats

La société Miane et Vinatier a procédé au remplacement des pompes au surpresseur de Prats le mercredi 5 Mai 2021.

Afin que la gêne occasionnée soit minimisée, tous les usagers concernés par la coupure d'eau ont été informés 72 heures auparavant.

C'est suite à une baisse de rendement d'une des pompes et à la vétusté de cet équipement qu'il avait été envisagé de procéder à leur renouvellement.

Cette décision, votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 21/12/2020, s'est donc concrétisée.



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX ET MAGAZINES



ANNUAIRES ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS



EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+
NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME LES PETITS



À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTELLES EN VERRE



À JETER ? À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



Région de Brive



N°Vert 0800 204 054



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries
Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 -  0800 204 054

sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net  Sirtom de la Région de Brive



UN GESTE D'HUMANITÉ



Donnons une seconde vie aux vêtements que nous ne portons plus et qui encombrant le fond de nos tiroirs et de nos armoires.

Dans notre bourg, Le Relais met à notre disposition un point de collecte. 1157 Kg y ont été déposés en 2020. Le Relais participe à l'insertion de personnes en situation d'exclusion. La collecte sélective des textiles, linge de maison, chaussures permet avec Le Relais la création d'emplois durables et locaux. En 30 ans, plus de 2200 emplois ont été créés.

Une valorisation de vos vêtements à 97%

Grâce à vos dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :



VIE CITOYENNE

BRUITS DE VOISINAGE

Articles extraits de l'Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999.

L'intégralité de cet arrêté peut être lu sur le site de la préfecture de la Corrèze

ARTICLE 4:

Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle qu'en soit leur provenance. Des dérogations individuelles ou collectives à ces dispositions pourront être accordées par les Maires pour une durée limitée et lors de circonstances particulières telles que ces manifestations communales (culturelle ou commerciale). Font l'objet d'une dérogation permanente : fête votive de la commune, jour de l'An, fête de la musique, fête nationale du 14 juillet.

ARTICLE 19:

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations, des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 20

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ▶ les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ▶ les dimanches et jour fériés : de 10h00 à 12h00

CONSTITUTION D'UN REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Au vu de la pérennité de la situation sanitaire actuelle, le maire est tenu de mettre en place un registre **nominatif** et **confidentiel** des personnes à risque, qui seront contactées régulièrement lors des différentes crises sanitaires ou climatiques.

Peuvent figurer, **A LEUR DEMANDE OU A LA DEMANDE D'UN TIERS**, sur ce registre nominatif :

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,

Les personnes adultes handicapées bénéficiant au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des

familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé),

ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre (cette démarche est facultative et volontaire), nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et l'adresser à la mairie. Un accusé de réception vous sera retourné.



L'école fait peau neuve

Afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et des enseignants dans l'école, la municipalité a entrepris quelques travaux :

Le préau a été repeint par les agents techniques.

Enfants et enseignants peuvent se mettre à l'abri en cas de mauvais temps et ainsi retrouver, dans ce cadre rénové, un rayon de soleil et, qui sait, apercevoir, peut-être, un arc-en-ciel.

La classe a également retrouvé une nouvelle fraîcheur avec des murs repeints complètement, des nouveaux radiateurs.

Le tableau interactif a également été changé.



Dans le cadre du « savoir nager, savoir rouler » en partenariat avec l'U.S.E.P, l'école a mis en place un projet basé sur l'initiation au cyclotourisme.

Elle comprend :

- une initiation du groupe parents accompagnants à la sécurité,
- des sorties avec les enfants en milieu urbain.



Les offres d'un conseiller numérique :



Un conseiller numérique sera de passage chaque mois, gratuitement, pour vous accompagner, vous aider dans l'apprentissage simplifié des outils informatiques et numériques, notamment sur la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone), la navigation sur internet, l'utilisation d'une boîte mail, l'installation et l'utilisation d'applications utiles sur votre smartphone, l'apprentissage des bases du traitement de texte, etc ...

Ce service vous sera proposé le deuxième mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h45.

La première permanence se tiendra le 9 mars 2022.

Pour tout renseignement, concernant le calendrier de passage dans notre commune, contacter le secrétariat de mairie.

Des prospectus seront à votre disposition.



Pensez à utiliser votre Bon Cadeau
au Multiservices de Condat avant le
31 mars 2022.

En cas de difficulté à vous déplacer
contactez la mairie

05 55 73 21 01

SITE INTERNET

Notre commune a créé son site internet en complément de notre journal qui est essentiellement basé sur des actions et manifestations passées.

Voici l'adresse : <https://www.condat-sur-ganaveix.fr>

Notre commune a besoin de se faire connaître (tourisme) et se doit de rendre compte à ses administrés en publiant :

Les comptes rendus des conseils municipaux

Les programmes des associations

Les diverses manifestations

Et bien d'autres informations.

Adoptons cet outil dynamique et performant.

S.I.A.V.

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée.

D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

En cette année électorale municipale, un nouveau président, Monsieur Daniel FREYGEFOND, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- Entretien de la végétation de berge : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.
- Gestion et surveillance des cours d'eau : plan étiage, entretien des passes à poissons.

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin :

- Isle
- Dordogne
- Vézère

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

RETROUVEZ LES ACTIONS ET L'ACTUALITE DU SIAV SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SIAV-VEZERE.FR

Commémorations

Cette année, les commémorations des 8 Mai 1945 et 11 Novembre 1918 ont pris un caractère tout à fait exceptionnel dû aux diverses recommandations du Gouvernement en relation avec la pandémie liée au covid 19 .

Néanmoins, chaque municipalité a tenu à honorer le souvenir de nos disparus, morts pour la France.

6 conseillers municipaux de notre commune se sont donc retrouvés devant le monument aux morts en ce mercredi 11 Novembre . Monsieur le maire, après avoir déposé un chrysanthème, a procédé à la lecture des noms de nos chers disparus morts pour la France.



ETAT CIVIL

La publication des informations relatives à l'Etat Civil (naissance, mariage, décès) est régie par le Code Civil qui établit les droits d'accès.

En effet, les dispositions de l'article 9 du code civil, aux termes desquels chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci. Par conséquent, la publication des avis de naissance, de mariage et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressés ou de la famille.

Naissances

CHASTANET Charlie	10 août 2020
TALLARON Aedan	9 décembre 2020

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux bébés.

Décès

CHASTANET Louis	11 Janvier 2020
BOISSEAUX Claude	20 février 2020
MATTIOLI Patrice	25 février 2020
RAYMOND Roger	1 mars 2020
CHADAL Martine épouse CARLIER	6 juin 2020
COULOUMY Lucien	10 octobre 2020

A toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos condoléances.

Association des parents d'élèves

L'année scolaire 2020-2021, encore marquée par la Covid, ne nous a pas permis d'organiser la soirée belote en novembre 2020, le vide-grenier en mars 2021 et la fête de fin d'année au mois de juin.

Nous avons tout de même participé à la Foire aux plants au mois de mai et à la foire artisanale organisée par le Comité des fêtes au mois d'octobre. Nous en profitons d'ailleurs pour adresser un grand merci aux membres.

En ce début d'année scolaire, 20 équipes ont participé à la belote. Nous les remercions pour leur fidélité et espérons pouvoir continuer nos manifestations jusqu'à cette fin d'année scolaire car, au mois d'avril, nos écoliers partiront en voyage scolaire à Andernos pour une durée de 4 jours.

Nous remercions les Condatoises et Condatois pour leur participation et leur soutien.

Nous vous souhaitons une très Bonne Année 2022. Prenez soin de vous.

Les membres de l'APE de l'école de Condat sur Ganaveix.

Association GYM LOISIRS

L'association GYM LOISIRS compte à ce jour 22 adhérents dont 1 adhérent masculin, toujours sous la houlette de Dominique NOUVET. Les séances ont lieu les mardi de 18h 15 à 19h 15, en dehors des congés scolaires.

La gym est adaptée à tous les âges suivant les possibilités de chacun.

Malgré la pandémie, la situation financière est restée stable, ce qui nous permet d'acquérir du matériel.

L'ambiance est conviviale malgré les contraintes du Covid ; nous n'avons donc pas pu faire le repas de fin d'année, ni la galette des rois, ni la tarte aux fraises du dernier cours, ni la randonnée de printemps.

Toutes nouvelles personnes seront les bienvenues :
l'adhésion est de 10 € et pour l'année 2021-2022 les séances seront de 64€.

pour tout renseignement

tél : 06.76.48.68.33
tél : 06.50.42.88.14



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vient de vivre une année compliquée suite à la conjoncture actuelle.

La dernière assemblée générale s'est tenue le 03 Décembre 2021. Voici la composition du bureau actuel:

Président : Fabien ALEXANDRE

Trésorière : Séverine CHAUNU

Secrétaire : Séverine BUISSON

Membres actifs : Adeline BANCHAREL

Didier BANCHAREL

Sandrine LEFEBVRE

Sans compter les bénévoles qui répondent toujours présents et nous les remercions.

Nous n'avons pas pu réaliser toutes les manifestations habituelles que nous réalisons en temps normal.

Malgré ceci, nous avons fait la foire aux plants au mois de mai avec 11 stands et la foire artisanale organisée en lien avec « l'Embuscade » en octobre.

Voici le programme de l'année 2022 si la conjoncture nous le permet :

- Repas karaoké le 19/02/2022
- Foire aux plants + vide grenier le 26/05/2022
- Fête de la musique le 21/06/2022
- Fête du pain le 09/07/22
- Fête annuelle les 27 et 28/08/2022

Mais de telles fêtes ne sont réussies que par votre participation qui nous est indispensable, alors un immense merci à vous, pour votre présence ainsi que tous les bénévoles qui nous ont activement aidé à organiser ces manifestations.

Le Comité des Fêtes tient à remercier la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle nous apporte, ce qui nous permet de mener à bien toutes nos activités.



Association CHAMBAS FINAS

L'atelier Condatois de danses traditionnelles a été contraint de stopper ses activités hebdomadaires en mars 2020 à cause de la pandémie.

La difficulté de respecter les gestes barrière et en particulier la distanciation, ne nous a pas permis de reprendre nos séances avant le 07 septembre 2021, dans le respect, bien sûr des recommandations de la Préfecture de la Corrèze.

L'envie et l'enthousiasme étaient toujours là, le plaisir de se retrouver était évident, l'ambiance semblait au beau fixe et les projets de voyages et d'échanges avec des groupes d'autres régions reflourissaient, ainsi que la perspective d'un réveillon de la St Sylvestre dont nous avons été privés en 2020 .

Hélas ! Début décembre, nous avons dû déchanter, cesser toute activité , et remettre à plus tard nos projets et nos désirs de retrouver un rythme régulier pour les danseurs et les musiciens dont les doigts commencent à s'engourdir ...

Souhaitons que cette interruption soit de courte durée et que nous reprenions rapidement le chemin de la salle polyvalente tous les mardis.





Les Frappadoudingues vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.

Malgré les conditions difficiles de 2021, nous avons pu être présents sur 2 manifestations qui nous ont permis de faire découvrir la forge à toutes les générations, ainsi qu'à 2 stagiaires motivés.

Même si 2022 n'augure rien de bon, nous espérons pouvoir faire mieux. Les journées découvertes et /ou loisirs sont donc ouvertes pour 2022.

Nos créations vous attendent, et vos idées, tout comme vos créations pourraient prendre corps chez nous, lors d'une ou plusieurs journées à nos côtés.

Maryline et Patrice (06.70.15.07.79)



LA CHASSE

Notre saison de chasse touche presque à sa fin. Les sangliers se font plus rares cette saison, seulement 12 ont été prélevés à ce jour.

Une première sur la commune ! un cerf de 8 cors et de 160Kg a été prélevé par Alain Surget. Félicitations à notre tireur.

Nous avons lâché cette saison 150 faisans et une trentaine de perdreaux.

Suite aux différentes contraintes sanitaires nous n'avons pu réaliser une nouvelle fois notre ball trap. Nous organiserons notre concours de belote en février et nous espérons vous compter nombreux parmi nous.

Le bureau et les chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année.

Le président: Laurent MATHIEU



Association de FAUGERAS

L'année 2021 a commencé comme 2020 a fini. La crise sanitaire est toujours présente. Les personnels de l'association de FAUGERAS ont su par leur professionnalisme et leur dévouement protéger nos résidents. Ils ont redoublé d'imagination afin de rendre ces temps moroses en vrais instants de bonheur.

L'association de FAUGERAS, qui est en rapprochement depuis maintenant juin 2016 avec la Fondation Perce-Neige va voir la concrétisation de ce projet fin 2021 début 2022. L'association Perce-Neige créée en 1965 par Lino Ventura (devenue fondation depuis) aura à cœur de faire perdurer la qualité d'accompagnement mise en œuvre depuis toutes ces années par des générations de professionnels dévoués à la cause du handicap.



Du nouveau au multi-services de Condat

Nouveau décor, nouvelle ambiance, nouveaux produits à découvrir et à déguster, les Condatois ont retrouvé en juillet 2021 avec beaucoup de satisfaction, leur multi-services .

Sandrine TILLY et son fils Sullyvan accueillent chaleureusement leurs clients de l'épicerie, du bar et des chambres d'hôtes et sont à l'écoute des demandes de tous; ils assurent également la Poste, l'essence et le pressing : tous services précieux dans un petit bourg.

Les repas des associations, les après-midi 'café broderie' et les soirées à thème (la soirée Halloween a 'hanté' le bourg pour le bonheur des petits et grands enfants, et le marché artisanal d'octobre était prometteur mais a été victime de la météo !!) ravivent la convivialité qui nous a manqué ces derniers mois.

Les animations du café (baby foot, fléchettes et jeux de société) et le coin bibliothèque dans l'épicerie permettent les rencontres et les échanges , et font du multi-services un endroit où il fait bon tomber dans « L'EMBUSCADE » !!

Aux Condatois maintenant de soutenir Sandrine et Sullyvan en faisant vivre leur commerce.



BIEN VIVRE A CONDAT

PRODUITS DU TERROIR

Artisan Cidrier	Jean-Yves JANTY	31 Route de la Tuilerie	06 88 93 48 45 cidrerie.janty@free.fr
Distributeur Grossiste en Boissons	SAS Ets MESPOULET	LA NOUAILLE	05 55 73 27 27 cave.ganaveix@mespoulet.com
Le royaume des mets Producteur de plantes Transformateur aromatique	Alexandre GAULTIER	CLUZAC	06 52 61 22 59 leroyaumedesmets@gmail.com
Maraîchage Ferme Bio	Alexis DROUET	422 Route de l'Hort	07 69 00 75 79 aledrouxiset@gmail.com
Maraîchage Ferme Bio	Martin MOLLE	Route de la Jonchère	07 81 69 01 35 martin.molle@lajonchere.eu
Pisciculture	Alain ANDISSAC	1017 Chemin de la Pisciculture	05 55 73 01 79
Vente directe à la ferme	Isabelle LESPINAS	245 Chemin de Prats	06 82 33 70 28

ARTISANAT et COMMERCES

Coiffeuses	Monique DUMONT Monique et Corinne	LE BOURG	05 55 73 07 34 Condat 05 55 73 26 45 St Ybard
Couturière Animatrice sportive	Mélanie VANDENBUSSCHE	2198 Route d'Uzerche	06 14 81 88 62 melanie.vandenbussche@yahoo.fr
Couverture Charpente Isolation	S.A.S DUMOND ET Fils	Zone Commerciale Les Patu- raux UZERCHE	05 55 73 60 26 dumond-et-fils@orange.fr
DEKRA Contrôle Technique	Jean-Pascal LEVET	Zone Commerciale Les Patu- raux UZERCHE	05 55 97 93 72 ctu.dekra@orange.fr
Dessinateur Projecteur en bâtiment	Fabien ALEXANDRE	121 Impasse de la Loche	06 81 25 27 58 a.alexandrefabien@gmail.com
Entretien parcs et jardins Paysagiste	Paul BERNARD	LA LOCHE	06 82 15 93 70 sofpaul@orange.fr
Illustrateur Graphique Photographe	Benoît CHARLES	91 Impasse du vieux four	05 55 98 12 31 charles.benoit@free.fr
Illustratrice	Sandrine LEFEBVRE	91 Impasse du vieux four	05 55 98 12 31 charles.benoit@free.fr
Luthière	Mylène LASSALLE	422 Route de l'Hort	06 33 60 28 20 lassalle.mylene@outlook.com
Montage Pneus	PELE Gilles	2995 route d'Uzerche	05 55 73 71 82 gilles.pele@wanadoo.fr
Mécanique Auto	Mickaël FREVILLE	102 Chemin des Abeilles	06 08 90 95 86 m-freville@orange.fr
Menuiserie Isolation Couverture	Alexandre DUCLOUX	2301 route de Meilhards	06 62 68 09 93 alexandre.ducloux@gmail.com
Plâtrerie Isolation Peinture	VM Plâtrerie 19 Mathieu VERGNE	LE PUY L'ALOUETTE	06 31 88 28 38 vmplaterrie19@gmail.com
Pneus Petites réparations	Gilles PELE	2995 Route d'Uzerche	05 55 73 71 82 gilles.pele@wanadoo.fr
Terrassement Assainissement Location	Christophe CHEMINADE C.C.S 19	22 Impasse de la Côte	06 87 96 53 01 ccs19tp@gmail.com
VTC Transport de personnes	Philippe HENRY	42 Chemin des Hirondelles	07 71 81 09 81 contact@limouve-ze.fr
Travaux Agricoles	Michel PLAZANET	1629 Route des Trois Pierres	05 55 73 03 08 / 06 09 70 03 76 plazanet-michel@wanadoo.fr
Travaux Agricoles, paysagers Travaux Publics	Antoine BASSALER	L'HORT	06 78 29 10 07 bassalera@gmail.com
Travaux Publics	Serge CHAMBRAS	LE CHEDAL	06 07 45 02 05 sergechambbras19@gmail.com
Travaux Agricoles Terrassement Assainissement	Pascal BACHELERIE	LANGLE	05 55 73 23 08 / 06 80 02 15 11 bachellerie.pascal@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle agréée	Sandra BOURNAZEL	2007 Route de Salon	05 55 97 27 34 / 06 26 43 93 83 sandrace@live.fr
Assistante maternelle agréée	Clara VISCA	281 Rue du Pré d'en Haut	06 69 92 39 51 clarinette24@live.fr

ATELIER DE CRÉATIVITÉ

Céramique Artisanat	Mariette COUSTY	194 Chemin de Payet	06 28 92 24 54 mariettecousty@gmail.com
Fusing de verre	Eliane FOURNIAL	138 Chemin du Ganaveix	06 71 36 94 60 fournial.eliane@orange.fr

OÙ S'HÉBERGER À CONDAT

Camping Locations Bungalows	Sharon et Steeve MASON	Moulin de la Geneste	05 55 98 90 08 campinglageneste@hotmail.co.uk
Gîtes Élevage Attelage Randonnées Les Ânes du Gîte	Armelle et François COTTRANT	1395 Route Pierre de Latour	05 55 98 08 02 armelle.cottrant@gmail.com
Gîte rural Location saisonnière	Isabelle DUMOND	114 Route des Jardins	06 75 77 56 29 tribu.dumond@orange.fr
Chambres d'hôtes Multiservices	Sandrine TILLY	5, route de Meilhards Le bourg	05 55 97 03 83

Soutenons nos Producteurs, Commerçants et Artisans

Consommer local, c'est :

- participer à la vie et au développement de la commune
- pour nous, consommateurs, un acte militant
- pour nos producteurs, un gage d'indépendance et d'autonomie

Privilégier la proximité, c'est :

- favoriser l'économie locale
- préserver l'environnement en limitant les transports
- inciter à consommer des produits frais et de saison qui gardent toutes leurs saveurs
(pas de fruits et légumes calibrés mais plus goûteux)

Le contact avec nos fournisseurs fait prendre conscience du travail accompli et donne la véritable valeur des aliments.

Garnissons nos tables de produits locaux :

- boissons, fromages, fruits, miel, poisson, viande, volaille...

Faisons également confiance à nos artisans et à leur savoir-faire.



Le service de maintien à domicile

Le cœur de notre Instance de Coordination de l'Autonomie

- **informer** les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs entourages sur les services et prestations dont ils peuvent bénéficier, les orienter au mieux de leurs besoins et examiner avec eux ou leurs entourages toutes les solutions existantes en matière de maintien à domicile.
- **coordonner** l'action des professionnels auprès de la personne dans le cadre d'un plan d'aide.
- **accompagner** la personne en situation dans les situations difficiles : retour d'hospitalisation, aggravation de la perte d'autonomie...

Concrètement, les agents du service sont là pour vous aider à rester chez vous en coordonnant les aides et soins à domicile, portage de repas à domicile, adaptation du domicile, téléassistance, recours à une solution d'hébergement, recherche de financement des prestations, ... et bien d'autres prestations qui font aussi partie des missions proposées par le SCAPAH.

Les différents services proposés

Le point information : Il renseigne sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles. Il oriente vers les organismes et professionnels compétents. Il met à disposition de la documentation et des dossiers de demande d'aides, et peut se déplacer à votre domicile si besoin.

Le service de coordination, de veille et d'alerte : Il accompagne le bénéficiaire dans la mise en œuvre du plan d'aide, et participe à son suivi en collaboration avec les acteurs de la prise en charge.

Le service d'aide administrative classique : Il vous accompagne, au bureau ou à votre domicile, dans vos démarches administratives et nous pouvons vous aider à compléter des dossiers tels que : demande d'APA, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, demande de prestations diverses ...

Le service Mandataire : Il s'adresse aux personnes âgées employeurs d'une aide à domicile. Il vous aide à réaliser diverses formalités et obligations administratives, notamment la demande d'immatriculation en tant qu'employeur, les déclarations sociales et fiscales, les bulletins de salaire, les contrôles APA du Conseil Départemental, etc. ... Le service n'est pas employeur de l'aide à domicile.

Le service de transport à la carte par taxi

Le CIAS prend en charge 50 % du prix du transport par taxi pour vous rendre dans le périmètre du Pays d'Uzerche (sous conditions, limité à deux fois par mois).

Les ateliers de prévention du vieillissement

Divers ateliers sont organisés avec nos partenaires, et sont régulièrement proposés. Notamment des ateliers de gymnastique sur les commune et Point d'accompagnement informatique.

Tous les mercredis de 14h à 17h bénéficiez d'une aide adaptée pour vous approprier et vous familiariser avec les ordinateurs ou les tablettes, se servir de logiciels basiques de bureautique (Word, Excel), naviguer sur Internet, ...

Les nouveautés

Voisineurs

C'est un réseau de solidarité intergénérationnel qui permet à des personnes isolées, géographiquement, ou socialement etc. de rompre la solitude, et ainsi créer du lien et surtout passer un moment convivial (discuter, lire le journal, se promener ...) Les visites à domicile se font par des bénévoles, en fonction de leurs disponibilités.

Mairies de Masseret, Uzerche, Perpezac le Noir, Vigeois et Orgnac sur Vézère.

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole n'hésitez pas à nous contacter.

Où nous trouver

Cristel BACHELARD et Elodie POUILLAIN vous accueillent au

10 place de la Libération à UZERCHE

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Condat sur Ganaveix, petit coin de Corrèze où l'on se sent tellement à l'aise

S'asseoir tranquillement sur un banc
Et observer la forêt, les prés verdoyants.
Regarder les moutons, les vaches, les jeunes veaux
Tout en écoutant le chant des oiseaux.
Découvrir l'arrivée soudaine d'un chevreuil,
S'amuser du passage de notre ami l'écureuil,
S'étonner encore de la beauté des couleurs,
De toute cette foison de plantes et de fleurs.
Se laisser bercer par le bourdonnement incessant
De tous ces papillons et insectes volants.
Avoir la visite et assister au repas du héron
Qui vient se régaler de quelques poissons.
La liste est infinie, la nature est si belle!
Le martin-pêcheur, les grues, les sittelles,
Les merles, le rouge-gorge, les hirondelles...
Quelle chance nous avons d'être arrivés ici!
Pas de doute, le destin a bien choisi...
Condatois de naissance ou d'adoption,
Reconnaissez franchement cette conclusion :
Bien sûr, Condat n'est pas le paradis,
Mais on est quand même drôlement bien ici!



Directeur de la publication :
Michel PLAZANET

Comité de rédaction :
Michel DESSENNE
Ghislaïne LAVAUD-STOTE
Marie-Françoise DUPUY

INFORMATIONS UTILES

15 S.A.M.U.
17 GENDARMERIE
18 POMPIERS
112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
114 SMS ou FAX SOURDS ET MALENTENDANTS
115 SANS ABRI
119 ENFANCE MALTRAITÉE

Communauté de Communes UZERCHE :

Bureaux 05 55 73 26 53
Crèche 05 55 98 12 55
R.A.M. 05 55 97 15 96
C.L.S.H. 05 55 97 13 41
Instance de gérontologie 05 55 73 77 54
Déchetterie 05 55 98 82 93

Médecins UZERCHE :

METGE Frédéric 05 55 73 64 26
RAIMBAULT René 05 55 73 21 96
DOUHET Gaëlle 05 55 98 14 70
ROSU Camélia 05 55 98 92 55

généralistes

Médecins MASSERET :

ROUIBI Géraldine 05 55 98 42 68 (gynécologue)
ROUIBI Khalil 05 55 98 42 68 (généraliste)